

Interview

# « LA MOBILITÉ : ANTICIPER, ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION »

Dans quelques jours commenceront les premiers travaux préparatoires à la mise en service du Bus à haut niveau de service (BHNS), prévue pour la rentrée 2025. Plus largement, ce sont tous les réseaux de transport qui irriguent l'Agglomération qui continuent d'évoluer.

L'éclairage de Jean-Pierre Gorges.

*Votre Agglo :* **Les travaux du futur BHNS commencent. Une étape importante ?**

**Jean-Pierre Gorges :** Chartres métropole a en charge l'organisation de tous les réseaux qui desservent ses communes et ses habitants, de l'eau à l'électricité, en passant bien sûr par les transports.

Le réseau de transports publics de l'Agglomération ne cesse d'évoluer. Notre société publique locale C'Chartres Transports examine en permanence la fréquentation de ses bus, le profil de ses lignes, l'emplacement de ses arrêts, à partir des demandes et des observations des usagers.

**« LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE EXIGE BEAUCOUP MOINS D'AMÉNAGEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES BEAUCOUP PLUS LÉGÈRES QU'UN TRAMWAY SUR RAILS. AVEC AUSSI DES COÛTS MOINDRES. »**

Il y a quelques années, nous avons fait le choix du Bus à haut niveau de service (BHNS), que l'on compare à juste titre à un métro sur route, ou encore à un tramway sur pneus. Mais qui exige beaucoup moins d'aménagements et des infrastructures beaucoup plus légères qu'un tramway sur rails. Avec aussi des coûts moindres.

Nous sommes encore une agglomération de taille moyenne.





Or l'on considère que l'installation de lignes de tramway ne peut trouver son équilibre que pour une population d'environ 300 000 habitants. Le BHNS apparaît donc ici comme la solution la plus adaptée. Les travaux commenceront le 29 avril, simultanément à trois endroits différents : sur la place Saint-Michel et Porte Morard à Chartres, et dans la rue du Parc, qui est mitoyenne entre Chartres et Lucé.

**« LES TRAVAUX DU PÔLE GARE PROPREMENT DIT TOUCHENT À LEUR FIN. TOUT EST PRÊT POUR QUE TOUTES LES MOBILITÉS CONVERGENT ET S'ÉCHANGENT SUR CE POINT CENTRAL : LES PIÉTONS, LES VÉLOS, LES TAXIS, LES VOITURES, LES BUS, LES CARS, ET LES TRAINS. »**

**VA : Pourquoi maintenant ?**

**JPG :** Parce que nous sommes prêts. Il est vrai que les transports publics de Chartres métropole sont déjà denses. Nos

bus parcourent chaque année 3,5 millions de kilomètres, contre 1,8 million de kilomètres en moyenne dans les agglomérations de taille comparable. Mais nous devons comme toujours accompagner et même anticiper le développement de l'agglomération. Or les travaux du Pôle Gare proprement dit touchent à leur fin, avec l'installation prochaine de la dalle qui surplombera les voies, et qui accueillera les bus, les autocars, etc. Le parking pour les voitures fonctionne déjà, et tout est prêt pour que toutes les mobilités convergent et s'échangent sur ce point central : les piétons, les vélos, les taxis, les voitures, les bus, les cars, et les trains. La SNCF est en train d'aménager ses quais, notamment pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite. Elle conforte aussi ses voies entre Chartres et Paris, vient de rouvrir la ligne Chartres-Courtalain, et Chartres-Tours via Voves fonctionne, un plus pour nos étudiants.

**VA : Ce point central, ce nœud intermodal, verra également se croiser les deux lignes BHNS prévues ?**

**JPG :** Dans un hypercentre, sans feux tricolores, et en zone 30, les deux lignes BHNS convergent facilement pour s'y croiser. C'est la logique.

La première partira des limites de Lucé vers la gare pour

aller ensuite desservir La Madeleine, et même le nouveau parc des expositions, L'Illiade, lorsqu'il entrera en service très bientôt.

La première partie de la seconde mènera les usagers de la gare jusqu'aux Hôpitaux de Chartres au Coudray. Là encore, un plus pour les patients, leurs visiteurs et les personnels qui y travaillent. Je pense notamment aux médecins et aux jeunes internes qui parfois viennent d'ailleurs. Et je n'oublie pas les spectateurs, je l'espère nombreux, qui viendront s'enthousiasmer devant les événements sportifs et culturels du Colisée, désormais en activité.

**« LE LIBRE USAGE DE LA VOITURE RESTE NÉCESSAIRE DANS UNE AGGLOMÉRATION À TAILLE HUMAINE. »**

**VA :** C'est à se demander comment les transports de l'Agglo ont pu fonctionner sans ce nœud central...

**JPG :** Autour de ce nœud intermodal existait déjà un anneau où pouvaient s'effectuer les échanges entre les diverses lignes de Filibus. Je veux parler du Relais des Portes. Ces petits bus gratuits circulent autour de l'hypercentre de l'Agglomération, simultanément sur la voie intérieure et la voie extérieure des boulevards qui en font le tour. Nous l'avons mis en service en 2007 en journée, puis aussi en soirée à partir de 2016.

Cette possibilité d'interconnexion a accompagné la mise en service et la réhabilitation de parkings souterrains qui peuvent accueillir aujourd'hui 4 000 véhicules. En effet, le libre usage de la voiture reste nécessaire dans une agglomération à taille humaine. Contrairement à certains, nous n'avons jamais voulu l'exclure, mais l'inciter à libérer la surface en se garant en sous-sol. Parallèlement, le dessin des nouveaux boulevards, que les aménagements pour le BHNS vont permettre encore de prolonger, donnait la priorité aux piétons et proposait des pistes cyclables de bonne qualité, elles-mêmes reliées aisément aux espaces verts et libres du Plan Vert le long de l'Eure, à travers toute la zone urbaine.

**« LA MAJEURE PARTIE DU TRACÉ DU BHNS SERA BORDÉE DE PISTES CYCLABLES ET LES PIÉTONS POURRONT TRAVERSER EN TOUTE SÉCURITÉ : ILS Y SERONT PRIORITAIRES. »**

**VA :** Là encore, le BHNS va améliorer les choses ?

**JPG :** Non seulement il va améliorer la fréquence et la régularité de ses bus qui circuleront sans entrave, mais sur la majeure partie de ses deux lignes, il sera bordé de pistes cyclables et les piétons pourront traverser en toute sécurité : ils y seront prioritaires.





**VA : Chaque commune conserve pourtant la maîtrise de ses propres cheminements cyclables et piétonniers ?**

**JPG :** Tout à fait. Et cela demeure. Mais dans le cadre de l'Agglo, nous nous sommes mis d'accord entre les communes concernées lors de l'élaboration du projet BHNS, pour que les aménagements dont vous parlez y soient complètement intégrés. Nous allons investir pour le BHNS 12,2 millions d'euros dans la première tranche de travaux qui concerne la première ligne Lucé-La Madeleine d'une part, et, pour la seconde ligne, la partie Gare-Hôpitaux de Chartres au Coudray. Et c'est ce projet ainsi valorisé qui nous a valu environ 1 million d'euros de subventions de l'État.

**« LE COÛT DU FONCTIONNEMENT ET DES INVESTISSEMENTS DANS LES TRANSPORTS PUBLICS EST FINANCÉ À 85% PAR UNE TAXE, LE VERSEMENT MOBILITÉ, PAYÉE PAR LES ENTREPRISES DE NOTRE TERRITOIRE. »**

**VA : La fréquentation des bus Filibus est en hausse régulière. Le BHNS va encore l'accroître ?**

**JPG :** Nous essayons toujours d'anticiper le développement de Chartres Métropole. Les Jardins d'entreprises sont pleins, les Pôles Ouest en plein développement, et vous avez enregistré comme moi l'annonce par Novo Nordisk d'énormes investissements, avec des centaines d'emplois supplémentaires à la clé. Il s'agit bien sûr de permettre aux employés de ces entreprises de s'y rendre par les transports en commun. D'ailleurs, la seconde ligne BHNS, de la gare aux Hôpitaux de Chartres au Coudray, desservira au passage nombre d'entreprises, dont Novo Nordisk. Et cette mission nous tient d'au-

tant plus à cœur que le coût du fonctionnement et des investissements dans les transports publics est financé à 85% par une taxe, le Versement Mobilité, payée par les entreprises de notre territoire.

**« 15 000 SCOLAIRES, ÉTUDIANTS, APPRENTIS, ETC. BÉNÉFICIENT DE LA GRATUITÉ D'ACCÈS AUX BUS. »**

Les usagers n'en assurent donc qu'une part réduite, d'autant que, depuis de longues années déjà, tous les jeunes en formation (15 000 scolaires, étudiants, apprentis, etc.) bénéficient de la gratuité d'accès aux bus. Cette gratuité des transports ne vaut pas seulement pour la zone urbaine mais s'étend aussi aux communes périurbaines et rurales, s'agissant notamment des transports scolaires. Cet avantage a été souvent déterminant dans la volonté des communes les plus excentrées de rejoindre Chartres métropole. Les familles y voient un atout majeur, encore davantage aujourd'hui où le pouvoir d'achat reste au premier plan des préoccupations de tous. De plus, des tarifs préférentiels sont proposés par Filibus aux personnes âgées ou vulnérables. Existe enfin, pour les communes périurbaines et rurales, un service de transports à la demande destiné aux situations particulières, géographiques ou sociales.

**« L'AGGLOMÉRATION VA ÊTRE DÉSENCLAVÉE PAR LA CONSTRUCTION DE L'A154. »**

**VA : La problématique de la mobilité ne s'arrête pas aux seuls transports publics ?**

**JPG :** L'aménagement de l'Agglo doit évidemment se concevoir globalement, et donc embrasser tous les aspects de la mobilité. L'Agglomération va être désenclavée par la construction de l'A154, supprimant ainsi le trafic de transit, notamment des poids lourds dans la zone urbaine. Et l'actuelle rocade redeviendra un boulevard urbain. Cette autoroute contribuera aussi au développement économique de l'Agglomération.

La carte du territoire se présentera donc ainsi : vous y verrez trois cercles. Au centre, le nœud intermodal du Pôle Gare, ensuite l'anneau des boulevards autour de l'hypercentre, et enfin, un boulevard urbain côté Ouest ou une autoroute côté Est : ce troisième cercle desservira notamment les zones d'activité économique existantes ou à venir.

Cette conception globale nous permet de tisser un réseau dense qui promeut aussi les mobilités douces que sont la pratique du vélo ou de la marche à pied. Un sujet sur lequel je reviendrai.

# BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE : LA FEUILLE DE ROUTE EST TRACÉE !

C'est parti ! Les premiers travaux d'aménagements urbains ouvrant la voie à la circulation fluide et rapide du bus à haut niveau de service seront lancés fin avril.

Une première ligne à trois branches de ce « métro sur route », sur un tronçon de 14 kilomètres, sera mise en service en septembre 2025.

Rappel des grands principes de cette nouvelle offre de transport en commun, et point d'étape sur les aménagements qui l'accompagnent, avec les élus qui portent le projet.





# LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE DANS LES GRANDES LIGNES

Le bus à haut niveau de service constitue une nouvelle offre qui vise à faciliter et encourager l'usage des transports en commun dans l'agglomération.

Guillaume Bonnet, vice-président de Chartres métropole en charge des grandes infrastructures de déplacement, en rappelle les grands principes.

## Un « métro sur route » plus rapide qu'un bus classique

« Pour fluidifier sa circulation et améliorer sa vitesse commerciale, le bus à haut niveau de service bénéficiera de voies dédiées sur une partie de son parcours, comme c'est déjà le cas boulevard Chasles à Chartres. S'y ajouteront la suppression des feux de circulation et la priorité qui lui sera donnée aux carrefours. »

## Fréquence et régularités augmentées

« Pas de passage aux arrêts à heure fixe pour le bus à haut niveau de service : il fera étape toutes les 8 à 12 minutes à chaque station, ce qui offrira davantage de souplesse aux usagers, qui seront informés en temps réel sur un écran de l'heure de passage du prochain bus, comme dans le métro. »

## Des aménagements urbains de qualité

« Les travaux d'aménagements nécessaires au passage du bus à haut niveau de service dans certains secteurs vont contribuer à sa vitesse commerciale, mais également améliorer le confort des usagers et le cadre de vie, avec par exemple des trottoirs élargis pour une cohabitation sécurisée entre piétons et cyclistes, des traversées piétonnes plus



Gérard Besnard, vice-président de Chartres métropole délégué aux transports, Karine Dorange, adjointe au maire de Chartres en charge de l'urbanisme et des travaux, et Guillaume Bonnet, vice-président de Chartres métropole en charge des grandes infrastructures de déplacement.



nombreuses, un traitement paysager soigné le long du parcours, en particulier dans les secteurs qui feront l'objet d'importants aménagements : îlots de verdure, plantations d'arbres et d'arbustes... Au-delà du bus, le BHNS intègre donc l'ensemble des modes de déplacements doux et la requalification urbaine et paysagère des rues et places empruntées. »

### Une première ligne à 3 branches

« La première ligne du bus à haut niveau de service, qui fonctionnera en septembre 2025, comportera 3 branches reliées au centre-ville de Chartres et à la gare sur une distance totale de 14 kilomètres (voir tracé en pages suivantes) :

- une branche reliera Lucé au centre-ville de Chartres via la place Jeanne-d'Arc ;
- une branche desservira la Madeleine et le plateau Nord-Est de Chartres ;
- une branche irriguera les Clos, la zone d'activités Poillot et l'hôpital Louis-Pasteur au Coudray.

Les quartiers Béguines, Bruxelles et Carreaux à Lucé, la Madeleine et le centre-ville de Chartres, quartiers à forte densité

de population, bénéficieront directement de ces nouveaux transports.

Le parcours du BHNS desservira de aussi nombreux équipements structurants : le pôle gare et son nœud intermodal, le Colisée, l'hôtel d'Agglomération et les commerces du cœur de ville chartrain,

les sites culturels (Le Off, le Théâtre, la méd'IAthèque, le cinéma, le Centre culturel et le Conservatoire de Lucé...), l'Odyssée et, lors de ses manifestations, L'Illiade, le nouveau grand parc des expositions que Chartres métropole s'apprête à ouvrir. »

### « En 2025 : des bus neufs, plus confortables, plus sûrs »

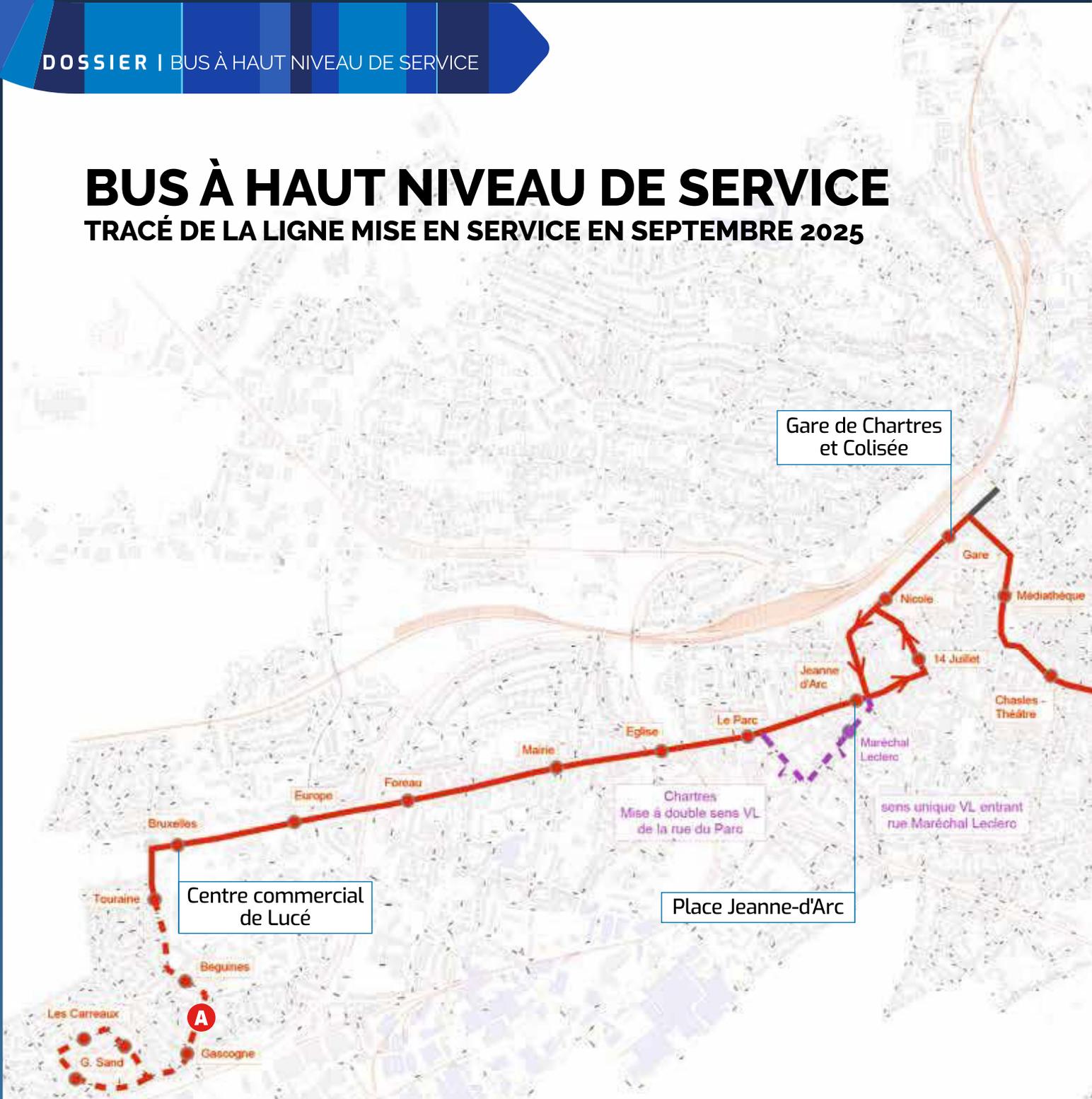
Par Gérard Besnard, vice-président de Chartres métropole délégué aux transports.

« La flotte actuelle de bus date de vingt ans. Nous la renouvelerons en 2025 en achetant 52 véhicules neufs, plus confortables et plus sûrs. Ils circuleront à la fois sur la ligne de bus à haut niveau de service et sur les autres lignes du réseau Filibus. Nous avons testé plusieurs types de technologies avant de lancer nos appels d'offres. Nous n'avons pas retenu l'électrique, technologie qui n'est pas encore prête pour des gros-porteurs comme les bus, notamment en termes d'autonomie. La métropole d'Amiens, qui avait fait ce choix, a d'ailleurs fait marche arrière. Nous avons opté pour des véhicules à motorisation diesel répondant aux dernières normes antipollution (euro 6). Ils seront équipés d'un système d'hybridation légère qui accumule l'énergie du freinage et la restitue au démarrage, phase la plus consommatrice d'énergie.

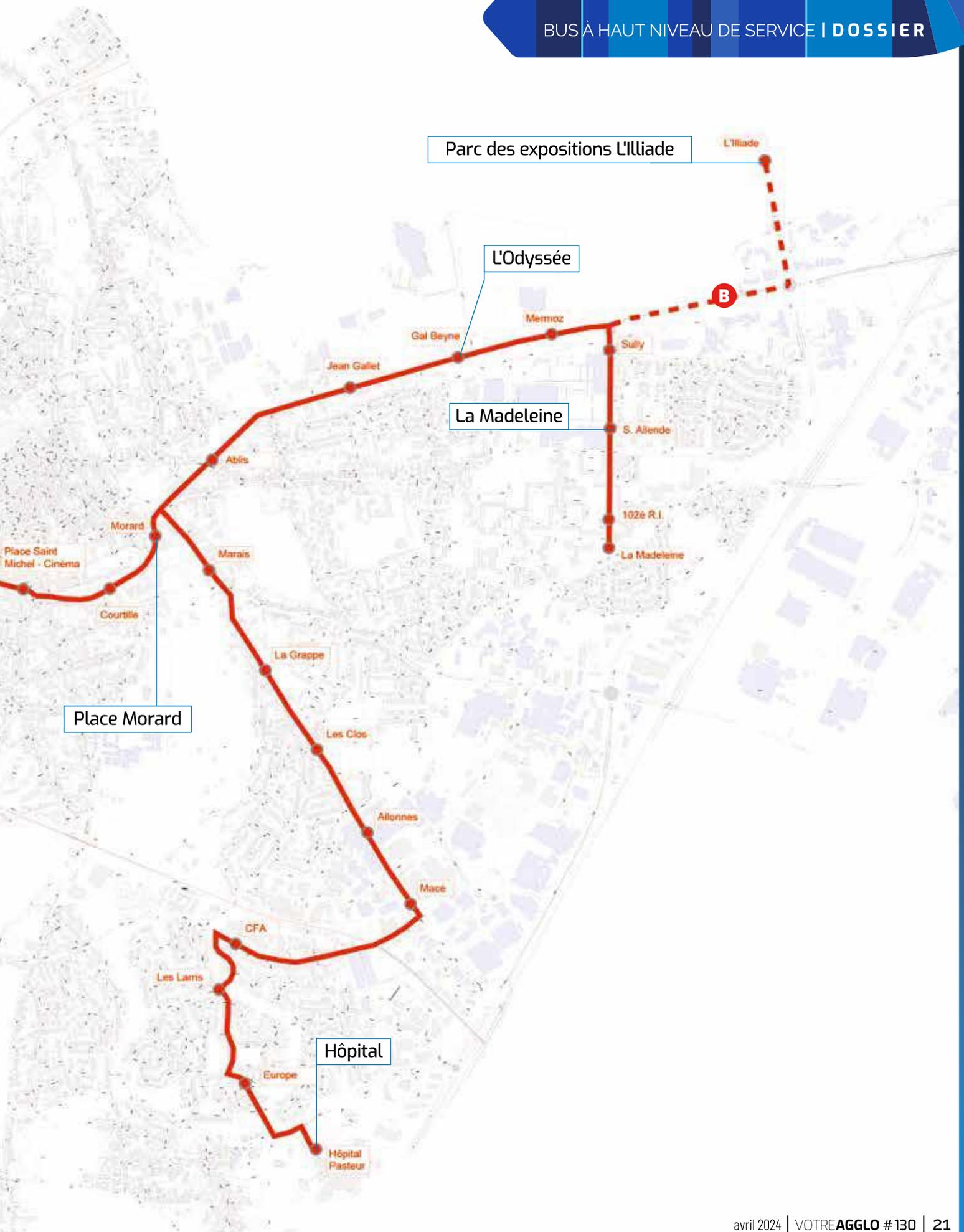
Les retours d'expériences sur d'autres réseaux montrent que cela peut permettre des économies de carburant jusqu'à 7 à 8%. »

# BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

## TRACÉ DE LA LIGNE MISE EN SERVICE EN SEPTEMBRE 2025



-  La ligne BHNS au 1<sup>er</sup> septembre 2025
-  Modification des circulations automobiles
-  Desserte scolaire pour le collège Herriot en complément de la ligne 6
-  Prolongement de ligne lors des événements à L'Illiade



# REDESSINER L'ESPACE URBAIN

À partir de fin avril 2024, les premiers travaux d'aménagements urbains liés à la mise en service du bus à haut niveau de service seront lancés dans trois secteurs de Chartres : place Morard, rue du Parc en limite de Chartres et Lucé, et dans les semaines suivantes place de la Porte Saint-Michel.

« **P**our fluidifier sa circulation et améliorer sa vitesse commerciale, le parcours du BHNS nécessite des aménagements spécifiques : voies dédiées sur une partie du parcours, suppression des feux de circulation, priorité donnée aux bus aux carrefours, élargissement de trottoirs ou

créations d'espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes... », détaille Karine Dorange, adjointe au maire de Chartres en charge de l'urbanisme et des travaux.

Les différents aménagements seront menés périmètre par périmètre, avec une communication en amont vers les riverains et commerçants concernés,

par le biais de courriers d'information, d'une signalétique de chantier. Chartres métropole détaillera également les phases chantiers sur la page BHNS de son site internet.

Les accès seront maintenus pour les piétons comme pour les véhicules riverains, avec la mise en place de déviations.



© PAUME/Air Studio

## Place de la Porte Saint-Michel Travaux : mai à novembre 2024

Le réaménagement de ce secteur va redéfinir la place accordée aux différentes mobilités.

La suppression des feux tricolores au niveau de la Porte Saint-Michel, couplée à la priorité des bus au carrefour,

contribuera à améliorer la vitesse commerciale du bus à haut niveau de service.

Piétons et cyclistes bénéficieront d'aménagements sécurisés : une contre-allée, dans la continuité de celle existante boulevard Chasles, leur permettra de circuler de façon séparée du flux automobile.



Principe d'aménagement de la place Morard vue depuis la rue d'Ablis

## Place Morard Travaux : avril 2024 à août 2025

Les travaux débuteront par la suppression des feux et l'aménagement d'un giratoire qui s'adaptera, au rythme du chantier, au maintien de la circulation. Ils prévoient également des interventions de rénovation des réseaux souterrains et des fouilles archéologiques préventives.

De larges espaces de circulations douces permettront une bonne cohabitation entre piétons et cyclistes qui auront désormais toute leur place. L'espace public sera également repensé pour intégrer de généreux espaces de promenade paysagés (près de 900 m<sup>2</sup> supplémentaires), qui valoriseront

les patrimoines bâti ou naturel. Ainsi, l'aménagement de la place, embellie par un ensemble de parterres et d'une large palette végétale, permettra aux piétons de profiter à nouveau des bords des bras de l'Eure, Petit et Grand Bouillon, désormais « redécouverts », et de la ville médiévale.

Dès le début des travaux et de façon pérenne, les véhicules ne pourront plus sortir du centre historique par la rue de la porte Morard.

Le parking existant place Morard sera maintenu jusqu'à son déplacement de l'autre côté du boulevard Clémenceau.



Principe d'aménagement de la place Morard  
vue depuis le boulevard Clémenceau.



Principe d'aménagement du boulevard de la Courtille.

### Boulevard de la Courtille Travaux : novembre 2024 à juillet 2025

Tout le long du boulevard de la Courtille, secteur emprunté par de nombreux élèves et étudiants (lycée Marceau, IUT, collège Sainte-Marie, école Guéry...), de nouveaux passages traversants feront la part belle aux piétons.

Les contre-allées permettront une cohabitation apaisée entre piétons et cyclistes.

L'îlot central végétalisé apportera une plus-value paysagère à cet axe aujourd'hui très minéral.

Que ce soit boulevard de la Courtille ou place Morard, la circulation sera maintenue pendant toute la durée des travaux.

### Rue du Parc Travaux : avril à juillet, puis septembre à octobre 2024

Les aménagements débuteront dès avril sur les réseaux, avec notamment l'enfouissement des réseaux aériens et la création d'un réseau d'eaux pluviales. Cette première phase permettra la mise à double sens de la rue du Parc. À l'automne, les travaux concerneront l'amélioration de l'espace public et la plantation d'un alignement d'arbres tout en conservant des places de stationnement pour les riverains et les commerces.

Pendant les travaux, la circulation sera uniquement réservée aux riverains. La circulation de transit sera déviée.

Principe d'aménagement de la rue du Parc.





Principe d'aménagement de la rue Patton.

### Rue Patton

#### Travaux : novembre 2024 à août 2025

Une fois la requalification de la rue du Parc achevée, les travaux de la rue du Général-Patton pourront être lancés, avec le renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs, et une mise en sens unique (Chartres vers Lucé) avec voie dédiée aux bus.

### Place Jeanne-d'Arc

#### Travaux : juillet-août 2024

La configuration actuelle de la place ralentit la circulation des bus comme des voitures.

Des réaménagements d'espaces urbains sont donc programmés pour la rendre plus fluide, grâce notamment à la suppression des feux.

Les aménagements paysagers existants, comme le parc de jeux pour enfants, seront conservés.

Les travaux sont programmés durant l'été pour réduire au maximum leur impact sur la circulation, notamment vers les établissements scolaires du secteur.

### Rue de Touraine

#### Travaux : planning à préciser

Le terminus Ouest de la ligne BHNS sera créé rue de Touraine à Lucé, en lien direct avec le centre commercial attenant. À l'image des stations bus réaménagées dans le cadre du BHNS, il disposera d'abris-voyageurs dotés de l'information en temps réel et de mobilier urbain attenant : corbeille et accroches-vélos, notamment.

CHARTRES  
METROPOLE

**bhns**

BUS À HAUT NIVEAU  
DE SERVICE

#### Réunion publique : présentation de chantier

Les riverains du secteur place Jeanne-d'Arc, rue du Parc, rue du Général-Patton sont invités à une réunion publique d'information sur les travaux dans ce secteur.

Venez vous informer et poser des questions sur votre futur service de transport rapide : le BHNS.

**Mardi 16 avril à 20 heures**  
**Hôtel d'Agglomération,**  
**place des Halles à Chartres**

Toute l'information sur le BHNS sur : [chartres-metropole.fr/bhns](https://chartres-metropole.fr/bhns)  
Une adresse mail est ouverte pour toute question relative au BHNS  
et à ses aménagements : [bhns@agglo-ville.chartres.fr](mailto:bhns@agglo-ville.chartres.fr)